

## Restauration de l'orgue de l'Eglise Saint-Louis de Montrapon - Programme 2007 et plan de financement

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** L'orgue de l'Eglise Saint-Louis de Montrapon a fait l'objet d'une restauration complète en 1991. Après plusieurs années d'utilisation, des travaux importants de maintenance sont à envisager.

Une étude réalisée par un technicien conseil à la demande de la DRAC a déterminé un certain nombre de travaux à entreprendre notamment au niveau mécanique (fonctionnement de la mécanique des notes et qualité du toucher à améliorer...).

La dépense totale s'élève à 15 888,37 € TTC (13 284,59 € HT). Le plan de financement de ce programme s'établit comme suit :

Etat (DRAC)	6 642,00 € HT
Association Orgue et Culture	4 700,00 €
Ville de Besançon	1 942,59 € HT
TVA à la charge de la Ville	2 603,78 €
Total général	15 888,37 € TTC

La Ville s'engage à prendre à sa charge les financements non acquis. La part Ville est inscrite au BP 2007 au chapitre 23.324/2316.509 code service 41042.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce programme de restauration ainsi que son plan de financement,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de l'association Orgue et Culture et de l'Etat (DRAC) et à les inscrire à réception des notifications attributives en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant aux imputations 13.324.1321.1328/509.41042 et de les réaffecter en dépenses sur l'imputation 23.324.2316.509.41042.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.*